

Rachida Dati réintégrée dans la magistrature : quelque chose de pourri en République française

Page 2

Canicule : la Confédération nationale du logement (CNL) porte plainte contre l'État

Page 4

Budget 2027 les retraités dans le viseur

La rentrée 2026 s'annonce particulièrement difficile, et les retraités sont une fois de plus dans le viseur du gouvernement. Alors, affirmer que nous avons la chance de vivre dans un département où les prix des supermarchés sont parmi les plus bas, c'est oublier que les pensions y sont aussi très basses et que les retraités subissent, comme tout le monde, toutes les hausses de prix.

Rappelons que la pension moyenne y est de 1335 euros et bien inférieure à 1000 euros pour de nombreuses femmes. Dans notre département rural où la voiture est indispensable faute de transports collectifs, un carburant à plus de 2 euros le litre pèse lourdement dans le budget, tout comme la facture d'électricité qui ne cesse d'augmenter, celle du gaz qui prend + 5,4 % et du fioul qui avoisine les 1,80 euro le litre. Remplir sa cuve avant l'hiver est aujourd'hui impossible. Pour beaucoup de retraités, l'alimentation devient malheureusement une variable d'ajustement, et certains sont contraints de recourir à l'aide alimentaire.

Alors que les besoins en soins augmentent avec l'âge, le gouvernement dérembourse des médicaments, augmente la participation des assurés pour les transports sanitaires et les soins dentaires, et prévoit une hausse des franchises médicales. C'est un nouveau transfert des dépenses vers les complémentaires santé, des cotisations qui augmentent, quand 1,6 million de retraités ne peuvent déjà plus se permettre d'en avoir une.

Le gouvernement considère les retraités comme une charge qu'il faudrait réduire. Il entend encore nous appauvrir en gelant ou en désindexant nos pensions de l'inflation, en supprimant la majoration accordée aux pères de trois enfants et plus. Il reparle aussi de la suppression de l'abattement fiscal de 10 %.

La retraite n'est pas une faveur qui nous est accordée, c'est un droit social que nous avons acquis par le travail et les cotisations. L'argent est à chercher ailleurs, en rétablissant l'impôt sur la fortune, en taxant davantage les plus hauts patrimoines et les grandes fortunes, et en mettant fin aux centaines de milliards d'euros d'aides publiques versées chaque année aux grandes entreprises, sans contrôle.

Face à cette offensive, les retraités ne resteront pas silencieux. Ils seront aux côtés des agents du service public le 29 septembre pour défendre leur pouvoir d'achat, leurs pensions et l'ensemble des services publics. Lorsque les services de santé reculent, lorsque les écoles, les bureaux de poste, les transports et les services de proximité disparaissent, c'est toute la société qui est fragilisée. Le 29 septembre, nous porterons ensemble notre refus de payer leur crise.

Marie-Rose Patelli

**LES JEUNES
DANS LA GALÈRE
LES VIEUX
DANS LA MISÈRE
cette société-là
on n'en veut
pas !**

cgt

PAGE 2 À votre bon cœur : le pavé à Rachid

PAGE 3 Le cadeau empoisonné •• Rima Hassan harcelée •• 19 septembre le Secours populaire à votre rencontre

PAGE 4 Pompiers, six semaine de grève •• Palestina tout baigne, Vraiment ?

CETTE ANNÉE LA FOIRE AUX LIVRES SE DÉROULE AU GYMNASSE LIONEL MEUNIER

SAMEDI 12 10 h à 19 h	DIMANCHE 13 10 h à 18 h
---	---

SEPTEMBRE

AU PROFIT D'AMNESTY INTERNATIONAL

FOIRE aux LIVRES

CHAUMONT

ENTRÉE GRATUITE

GRAND DÉBAT
SAÏD BOUAMAMA PRÉSENTE SON NOUVEAU LIVRE

LE FASCISME QUI VIENT
COMPRENDRE & RÉSISTER

SAÏD BOUAMAMA AVEC EN INVITÉ MICHEL COLLON

L'AUTEUR DU LIVRE : « LE FASCISME QUI VIENT » SERA PRÉSENT ET RÉPONDRA À VOS QUESTIONS. FONDATEUR D'HYVES D'ACTION, SON : IRAN, LE MONDE BASCULE »

CHAUMONT 19 SEPTEMBRE 18H30

SALLE DU PATRONAGE 10 RUE DU PATRONAGE LAÏQUE

INFO : PALESTINE_LIBRE_52@ORANGE.FR

Quelque chose de pourri en République française

Avec l'appui du ministre de la justice Gérard Darmanin, Rachida Dati, mise en examen et bientôt jugée pour corruption et trafic d'influence, s'apprête à réintégrer le corps des magistrats.

Il faut tout de même que notre régime républicain soit tombé bien bas pour qu'une telle éventualité soit concevable. Voilà finalement à quoi nous a mené la macronie.

Le pourrissement a commencé avec la nomination d'une pléthore de ministres ayant des comptes sérieux à rendre à la justice. Puis sont arrivées les mesures contraires à l'esprit démocratique, des passages en force de lois pourtant rejetées par une majorité de la population. Et avec ça, la répression, sans précédent sous la Ve République, de manifestations populaires.

Rachida Dati aujourd'hui est un peu la cerise sur le gâteau empoisonné.

Il faut avoir un mépris sans borne des institutions et des citoyens pour vouloir placer sur un poste de magistrat quelqu'un qui a tant de casseroles judiciaires (Renault-Nissan, GDF Suez, bijoux non-déclarés...).

Le ministère répond que l'intéressée s'était mise en disponibilité, qu'elle est toujours présumée innocente et qu'elle a bien le droit de vouloir réintégrer son corps d'origine. Mais elle n'a été magistrate que pendant 4 ans et son dernier poste date d'il y a 23 ans. Pas sûr que toutes les conditions aient été respectées durant toute cette période. Elle est par ailleurs toujours maire du 7^e arrondissement de Paris. Qu'y avait-il de si urgent à vouloir la nommer quelques jours seulement avant son procès ? Qui plus est sur un poste prestigieux que d'autres personnes beaucoup plus méritantes avaient demandé !

Heureusement, avant de la nommer (avec la signature de Macron), le ministre doit demander l'avis du Conseil supérieur de la magistrature. Et ce dernier a fait savoir qu'il n'examinerait la question qu'en octobre ; soit après la tenue du procès.

L'avis est obligatoire mais seulement consultatif et, tant qu'elle ne sera pas définitivement condamnée, Rachida Dati pourra toujours faire valoir la présomption d'innocence. Darmanin osera-t-il passer outre un éventuel avis défavorable et l'exposition de faits graves devant le tribunal ? Il est certain en tout cas qu'il se moque de l'image qu'il va encore donner de la justice, ainsi que du message qu'il envoie aux magistrats intègres.

On comprend aussi que, si ce nouveau doigt d'honneur adressé à la République devait faire encore monter le Rassemblement national, il en serait beaucoup moins chagriné que nous.

Lionel Thomassin



Stéphane Lemarchand

Caricaturiste

Le versement automatique du chèque énergie, c'est fini !

Désormais, les bénéficiaires doivent s'inscrire sur la plateforme en ligne chequeenergie.gouv.fr avant le 31 décembre 2026. Il est également possible de se rendre dans une maison France Services afin d'être accompagné dans cette démarche ou d'appeler l'assistance téléphonique officielle au 0805 204 805 (numéro gratuit), du lundi au vendredi de 8h à 20h, pour vérifier vos droits.

Des milliers de ménages modestes risquent de laisser passer cette opportunité sans même s'en apercevoir. Passé ce délai, plus aucune demande ne sera traitée, et l'aide de l'année sera définitivement perdue. Ce nouveau fonctionnement relève d'un mépris profond pour une part importante de la population, celle qui est en difficulté, âgée, qui est perdue avec le numérique et/ou ne dispose pas nécessairement d'un ordinateur.

Des associations dénoncent cette nouvelle méthode car déjà, un tiers des Français ne demandent pas les aides auxquelles ils ont droit.

Le Pavé à Rachid



À votre bon cœur

La venue du pape Léon XIV (aucune parenté avec Louis du même nombre) a mis le député Bentz dans un état de transe insensé.

On apprend par l'Affranchi que l'homme de Saint-Germain (en-Laye) est membre du groupe d'études à vocation internationale sur les relations avec le Saint-Siège et qu'il est prêt à tout pour dérouler le tapis rouge au souverain pontife, quitte à taillader les principes de laïcité... Transformer la Chambre des députés en Basilique Saint-Pierre ne le gênerait pas...

On s'étonnera tout de même de cette ardente ferveur si l'on se réfère aux tout derniers discours du Saint-Père qui a plaidé à Madrid pour l'accueil des migrants, après avoir fustigé le populisme et l'extrême droite, au grand dam de Vox, le parti fascisant espagnol, grand ami du RN, le parti fascisant français. Que Bentz s'arrange avec cela en dit long sur la fourberie du personnage.

Mais une question reste posée, le pape est-il homme d'État ou homme d'église ? Sacré dilemme. Même si pour Bentz la question semble pliée, il reste que la presse fait état d'un coût de voyage de l'homme d'église qui se chifferrait à 27 millions d'euros. Et l'église de France, semble-t-il, peine à rassembler la somme. Toutes les mesures antisociales contre les salariés, les retraités, les chômeurs, les bénéficiaires du RSA votées par le RN y sont peut-être pour quelque chose. Le pognon est de moins en moins dingue en bas de l'échelle.

Nous pouvons, dans un souci d'œcuménisme, proposer quelques pistes : le détournement de fonds public qui vaut bracelet électronique et procès à Marine Le Pen, c'est 3 millions d'euros. On peut aussi imaginer que les députés RN, Bentz en tête, laissent un mois de leur indemnité parlementaire pour financer la venue papale, cela pourrait faire pas loin d'un million d'euros. Ou emprunter à Moscou.

Bref, s'il se creusait un peu le ciboulot, notre frétilant député pourrait trouver de quoi enlever bien du souci aux envoyés spéciaux papaux...

À votre bon cœur, m'ssieurs-dames

Rachid R. 8 septembre 2026

STOP GÉNOCIDE GAZA

Rassemblement **11h** samedi **12 SEPTEMBRE** 2026

Place de l'Hôtel de Ville CHAUMONT

Harcèlement judiciaire et politique contre Rima Hassan : l'ONU s'en mêle...

Cinq rapporteurs spéciaux de l'ONU, mandatés par le Conseil des droits de l'homme, se sont adressés fin juin au gouvernement français pour exprimer leurs « vives préoccupations » face aux mesures subies par l'eurodéputée insoumise.

Dans ce courrier, les rapporteurs détaillent les procédures arbitraires dont elle est la cible et dont ils craignent qu'elles « *ne constituent un harcèlement politique et judiciaire* » s'inscrivant « *dans une tendance croissante de répression par les autorités françaises des voix qui défendent les droits du peuple palestinien* ».

Rima Hassan, depuis son élection en 2024, a fait l'objet de 16 procédures judiciaires, de multiples convocations pour audition, d'interdictions administratives répétées, d'une surveillance policière abusive et d'une mise en garde à vue arbitraire de plus de 15 heures au mois d'avril accompagnée de fuites d'informations à caractère diffamatoire. Elle comparait au tribunal le 19 octobre sur l'accusation d'« apologie du terrorisme ». Dans leur lettre, les rapporteurs de l'ONU demandent au gouvernement français de s'expliquer. En l'absence de réponse, leur lettre a été rendue publique le 31 août.



PHOTO REGARDS.FR

A. Fellner

19 Septembre, un rendez vous à ne pas manquer

Le Secours populaire de Haute-Marne accompagne actuellement six jeunes Haut-Marnais dans une aventure exceptionnelle. Ils s'envoleront pour Dakar, du 2 au 11 novembre 2026, dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Avant de prendre l'avion, ils ont également souhaité s'impliquer directement dans leur projet et participer à la recherche de financements pour leur voyage.

Dans ce cadre, ils seront présents **le samedi 19 septembre** à

Chaumont dans les rues du centre-ville et aux Halles, pour organiser une action de collecte de fonds et aller à la rencontre du public. Venez nombreux....



MERCI, MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL

Merci à Arlette, Chantal, Jean-Michel, Daniel, Francine, Laurent, Guillaume, Xavier, Nathalie, Aline, Olivier, Aurore et Éric, Gérard, Lionel, Christian, Anne-Marie, Francis et Christine, Liliane, Claire, Marinette, Bernard, Simone, Jacqueline, Annie, Ludmilla, Michèle, Françoise et Jean-Paul, Patrick et Sylvie, Régis, Josiane, Hervé, Josiane, Jean-Jules, Annick, Nathalie, Patrice, Dominique, Pierre, Richard, Sylvie, Jean-François, Christophe, Jeanne, Gillette et Jean-Claude, Jean-Pierre, Alain, Jean-Louis, Maurice, Anne, Patricia, Jorge, Luc, Claudine, Colette, Christian et Marie-Claude, Marylène, Gisèle, André et Josette, Marie-Thérèse, Marie-Christine, Olivier, Margaret, Ludmila, Élise, Xavier, Jeannette, Séverine, Francis, Yvette, Jean-Marie, Claude, Jean-Claude, Évelyne, Abdel, Jacques, Jean, Patricia, Christine, Marie-Thérèse, Nicole, Frédérique, Florent, Rachel, Mireille, Benoît, Michel, Agnès, Denis, Josette, François, Jean-Luc et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉ·ES CGT DE CHAUMONT

Nom : Prénom :

Verse.....euros

Remettre à un.e militant.e du syndicat CGT des retraité·es de Chaumont

Le cadeau empoisonné

La vie qui s'est développée sur notre planète terre, dans les océans, est une invraisemblable suite de succès évolutifs que des générations de scientifiques travaillent encore à décrypter.

On n'a pas fini de s'émerveiller de cet épanouissement spectaculaire du vivant dans lequel nous évoluons, ses écosystèmes, les merveilles de la nature.

Des cadeaux partout, à toutes les saisons, sous toutes les latitudes, sur terre, sous terre, au fond des rivières et des océans, des ressources qui paraissent inépuisables, que nous consommons, consommons, consommons.

Parmi ces cadeaux, nous avons fini par découvrir le summum : le pétrole.

Une ressource abondante, bon marché, puissante, facilement transportable, transformée en millions d'applications commodées.

Le cadeau de la nature pour nos civilisations autocentrées, avides de progrès techniques clinquants, de loisirs et de comforts superfétatoires, de dominations coupables.

Nous sommes tellement accrochés à cette drogue que nous fourgue le capitalisme autodestructeur, que nous n'avons pas accordé crédit à la science qui est en alerte rouge depuis plus de 50 ans.

C'est, en effet, le même schéma que la drogue : des producteurs et des dealers qui s'enrichissent, des consommateurs qui kiffent mais ruent dans les brancards si on les carence, préférant en reprendre une dose avant que ce ne soit la dernière, trouvant toutes les excuses pour ne pas se sevrer.

La nature nous gâte au quotidien : la lumière, l'eau, l'air que l'on respire, les cycles des jours et des saisons, une vie végétale et animale inouïe.

Et le pétrole, fruit d'un processus long de millions d'années, que nous avons gaspillé comme des goinfres en quelques décennies.

Le capitalisme, son système écocidaire mangeur d'avenir, ses soutiens qui ont promu sans relâche ses supposées vertus indispensables, sont en équilibre sur des montagnes de barils de pétrole, comme des barons de la drogue sur des collines de crack. Le poison était dans la dose de ce merveilleux cadeau.

Loïs Darien

Pompiers : une grève de six semaines

La grève de 6 semaines décidée par l'ensemble des syndicats de pompiers est devenue effective mardi 8 septembre. Elle durera jusqu'au 20 octobre. L'explication de cette action de six semaines nous est fournie par le porte-parole de l'intersyndicale : *"Le 8 septembre, on va avoir la remise en main propre du projet de loi de modernisation de la sécurité civile. Et le 20 octobre, c'est la première partie qui sera votée du projet de loi de finances"*.

Trois revendications principales sont au cœur de cette action de longue durée :

- Obtenir davantage de moyens face à des interventions qui explosent
- Un recrutement massif de sapeurs-pompiers professionnels.
- L'adoption rapide d'un projet de loi de modernisation de la Sécurité civile.

Pour maintenir la pression, les syndicats entendent d'ores et déjà organiser des actions à Paris les 27 et 28 septembre, avant de manifester le 29 avec toute la fonction publique.

Canicule : la CNL porte plainte contre l'État

La Confédération nationale du logement (CNL) a déposé, lundi 20 juillet, une plainte pénale contre le gouvernement. L'association demande à la justice d'examiner les responsabilités de l'État face à l'inaction concernant les logements devenus inhabitables lors des fortes chaleurs.

La CNL rappelle que, selon Santé publique France, près de 90 % des victimes sont décédées à leur domicile.



Elle dénonce des logements transformés en véritables « bouilloires thermiques », où les températures peuvent dépasser 40 °C. La France compte encore près de 8 millions de passoires thermiques, occupées par plus de 12 millions de personnes.

Dans sa plainte, la confédération estime que le gouvernement « viole manifestement et délibérément ses obligations de sécurité » en continuant d'autoriser la location de ces logements, en repoussant les interdictions et en ne prenant pas les mesures législatives et réglementaires nécessaires pour rendre effectives les obligations de rénovation, malgré plusieurs décisions de justice.

POUR RAPPEL 7 300 morts en excès ont été recensés cet été en France pendant les périodes de fortes chaleurs successives.

[Site de la CNL](#)

Palestra : tout baigne. Vraiment ?

Un récent article du Jhm nous apprend que Palestra « a passé un très bel été ». Le contraire aurait été étonnant compte tenu des épisodes de chaleur torride qui ont drainé un public nombreux vers le centre aquatique. Rappelons que l'Agglo a confié la gestion de Palestra à une société privée qui gère le centre aquatique par délégation de service public. Lorsque la fréquentation est en hausse, c'est tout bénéf pour la structure et ses actionnaires.

Lorsque les entrées sont moins nombreuses, les dépenses plus importantes ou inattendues, l'Agglo met la main au portefeuille pour combler le déficit. L'Agglo, vous l'aurez compris, c'est nous, les contribuables...

Cet été, des piscines municipales ont ouvert leurs portes gratuitement aux habitants afin de les aider à lutter contre les épisodes de canicule. Rien de tel à Chaumont. Ni la direction de Palestra, ni les élus en charge de l'Agglo n'ont souhaité ouvrir gratuitement le centre aquatique aux habitants dont certains, notamment dans les quartiers aux alentours, subissaient des chaleurs effroyables dans des passoires thermiques. Lorsqu'il n'y a plus de service public, c'est le fric qui gouverne !

Adriana Fernandez

EXPO D'OCTOBRE

VISAGES-PAYSAGES PEINTURES

FRANÇOISE DINVILLE

**SAMEDI 3 &
DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026**
de 10 h à 19 h

VERNISSAGE

VENDREDI 2 OCTOBRE 2026
18H30

MAISON DES CARMÉLITES
83, RUE VICTOIRE DE LA MARNE
52000 CHAUMONT



FRANÇOISE DINVILLE

“ Ses portraits peuvent paraître difformes ; ils sont en réalité très aiguisés, révélateurs d'émotions, de désirs et de peurs humaines. Sur les tableaux, les traits des yeux captent souvent l'attention tant les regards sont puissants, mais les toiles de Françoise Dinville ne se résument pas à cela. Loin s'en faut. Elle sont souvent un foisonnement de détails, de lignes, de courbes, un entremêlement de techniques artistiques... ”

